Pêches et Océans Canada
Fisheries and Oceans Canada

Garde côtière canadienne
Canadian Coast Guard

Avis aux navigateurs

Édition n° 01/2021
29 janvier 2021

Sécurité d'abord, Service constant

Édition mensuelle de l'Ouest

Canada

Avis aux navigateurs – Édition mensuelle de l'Ouest
Édition n° 01/2021

Also available in English:
Notices to Mariners – Monthly Western Edition
Edition No. 01/2021

Publié sous l'autorité de :
Programmes de la Garde côtière canadienne
Aides à la navigation et Voies navigables
Pêches et Océans Canada
Montréal QC H2Y 2E7

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le ministre des Pêches, des Océans
et de la Garde côtière canadienne, 2021.

No de cat. Fs152-6F-PDF (fichier PDF, français)
ISSN 1719-7716

No de cat. Fs152-6E-PDF (fichier PDF, anglais)
ISSN 1719-7708

Une version Web est disponible ici :
https://www.notmar.gc.ca/monthly-mensuel-fr.php (français)
https://www.notmar.gc.ca/monthly-mensuel-en.php (anglais)

Notes explicatives – Avis aux navigateurs (NOTMAR)

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte du Service hydrographique du Canada à la plus grande échelle (sauf s'il y a indication contraire).

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Pleine Mer Supérieure, Grande Marée (sauf s'il y a indication contraire).

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante :

1 mille marin	= 1 852 mètres (6 076,1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609,3 mètres (5 280 pieds)
1 mètre	= 3,28 pieds

Les Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires – Partie 1A des Avis aux navigateurs
Ces avis sont identifiés par un (T) ou un (P), respectivement. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées par le Service hydrographique du Canada pour ce qui est des avis temporaires (T) et préliminaires (P). Il est recommandé que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. Pour la liste des cartes touchées par les avis (T) & (P), veuillez vous référer à la publication courante des *Avis aux navigateurs - Sommaire mensuel des avis temporaires et préliminaires*.

Veuillez prendre note : En plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les avis (T) & (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'information maritime et formulaire de suggestion
Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le « Rapport d'information maritime et formulaire de suggestion » (formulaire PDF remplissable), qui est aussi inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

Le site Web de NOTMAR– Éditions mensuelles, corrections aux cartes et annexes graphiques
Le site Web de NOTMAR permet aux utilisateurs d'accéder aux publications des éditions mensuelles, aux corrections des cartes et aux annexes graphiques.

Si vous désirez recevoir une notification concernant seulement les cartes qui vous intéressent, ainsi que les annexes graphiques reliées à ces cartes, et un message vous indiquant que la nouvelle publication mensuelle est maintenant en ligne, vous pouvez vous inscrire gratuitement au lien suivant : https://www.notmar.gc.ca/email-fr.php.

De plus, la publication mensuelle et les fichiers connexes à télécharger, tels que les annexes graphiques de cartes et les diagrammes des *Instructions nautiques*, peuvent être obtenus en téléchargeant un seul fichier ZIP.

Notes explicatives – Service hydrographique du Canada (SHC)

Corrections aux cartes – Partie 2 des *Avis aux navigateurs*
Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes.

Les utilisateurs sont invités à consulter la *Carte nº 1 : Signes conventionnels, abréviations et termes* du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes.

L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2 :

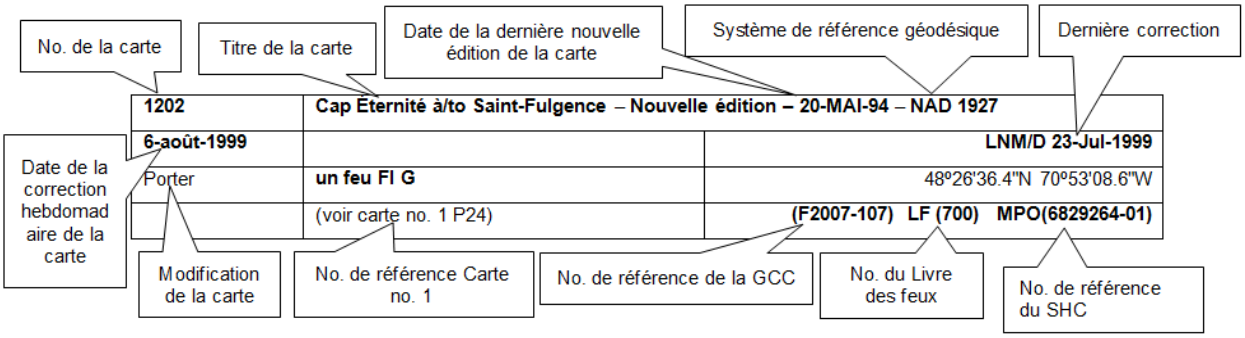

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou **L**ast (dernier) **N**otice (Avis) to (aux) **M**ariners (navigateurs) **/ D**ate.

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la « Partie 2 – Corrections aux cartes ». Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur focale d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans la publication des *Livres des feux, des bouées et des signaux de brume*.

Note : En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livres des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.

Cartes marines et publications canadiennes
Veuillez consulter l'avis nº 14 de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2020* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes, veuillez vous référer au site Web suivant : www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp.

Notes explicatives – Services de communications et de trafic maritimes (SCTM)

Avertissements de navigation / Avis à la navigation
La Garde côtière canadienne (GCC) procède à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la GCC sous la forme d'avertissements de navigation, anciennement nommé avis à la navigation[1] qui sont, à leur tour, suivis d'un Avis aux navigateurs pour la correction à la main sur les cartes, réimpressions ou nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les avertissements de navigation (AVNAVs) qui sont diffusés par la GCC jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

Les AVNAVs en vigueur sont disponibles sur la page régionale pertinente du site Web des avertissements de la navigation de la GCC à http://nis.ccg-gcc.gc.ca.

La GCC et le SHC analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission des cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos bureaux régionaux d'émission d'AVNAV.

Région de l'Ouest **Centre des SCTM de Prince Rupert** AVNAVs séries « P » Garde côtière canadienne Sac 4444 Prince Rupert BC V8J 4K2 Téléphone : 250-627-3070 Courriel : AVNAV.SCTMPrinceRupert@innav.gc.ca	**Région de l'Arctique** ***Centre des SCTM d'Iqaluit** *En opération de la mi-mai approximativement à la fin de décembre.* AVNAV séries « A » et « H » Garde côtière canadienne Case postale 189 Iqaluit NU X0A 0H0 AVNAVs séries « A » Téléphone : 867-979-5269 AVNAVs séries « H » Téléphone : 867-979-0310 Télécopieur : 867-979-4264 Courriel : AVNAV.SCTMIqaluit@innav.gc.ca

*Service disponible en français et en anglais.

[1] L'expression « Avis à la navigation » fut changée à « Avertissement de navigation » en janvier 2019.

Table des matières

Partie 1 : Renseignements généraux et sur la sécurité 1

Publication de la Garde côtière canadienne – Commentaires et suggestions sur les publications des Avis aux navigateurs (NOTMAR) 1

Transports Canada – Mesures, mises à jour et lignes directrices liées à la COVID-19 1

Service hydrographique du Canada – Tables des marées et courants du Canada – Fin de l'impression 1

Service hydrographique du Canada – Carte n° 1 – Fin de l'impression 1

Service hydrographique du Canada – Avis aux navigateurs pour des changements de forme de bouées . 2

Erratum : Partie 2 – Corrections aux cartes – *Avis aux navigateurs* éditions 11/2020 et 12/2020 2

*101/21 Service hydrographique du Canada – Cartes marines 2

*102/21 Service hydrographique du Canada – Cartes électroniques de navigation 2

*103/21 Service hydrographique du Canada – Cartes marines électroniques matricielles (BSB V3) 3

*104/21 Transports Canada – Bulletins de la sécurité des navires No. 25/2020, No. 26/2020, No. 27/2020, No. 28/2020, No. 29/2020 et No. 01/2021 4

*105/21 Publication de la Garde côtière canadienne – Les éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs* : Changements pour l'année 2021 5

*106/21 Publication de la Garde côtière canadienne – *Sommaire mensuel des avis temporaires et préliminaires* : Changements pour l'année 2021 5

*107/21 Côte ouest de l'archipel Haida Gwaii – Zone de protection volontaire pour le transport 6

*108/21 Liverpool Bay – Changement de caratéristique de racon 7

Partie 1A : Avis temporaires et préliminaires 8

Rappel – Période de commentaires pour les avis préliminaires actifs ..... N/A

Partie 2 : Corrections aux cartes 9

Partie 3 : Corrections aux Aides radio à la navigation maritime 11

*113/21 Aides radio à la navigation maritime 2021 (Atlantique, Saint-Laurent, Grands Lacs, Lac Winnipeg, Arctique et Pacifique) 11

Partie 4 : Corrections aux Instructions nautiques et aux Guides nautiques 14

Aucune correction pour cette partie 14

Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume 15

Index numérique des cartes canadiennes en cause

Cet index numérique liste toutes les cartes marines mentionnées dans cette édition mensuelle des Avis aux navigateurs. Seules les cartes figurant dans la partie 2 de cette publication nécessitent une correction de carte. L'apparition des cartes dans toutes les autres parties, en particulier celles relatives à la correction d'autres publications nautiques, est incluse ici à titre de référence.

n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages
3493	9, 15				
3673	9				
3674	9, 10				
3955	10				
3956	10				
3957	10				
3958	10				
4279	2, 3				
4950	3				
7664	7				

Partie 1 : Renseignements généraux et sur la sécurité

Publication de la Garde côtière canadienne – Commentaires et suggestions sur les publications des Avis aux navigateurs (NOTMAR)

Afin d'améliorer continuellement les publications des Avis aux navigateurs ainsi que d'offrir le service le plus efficace possible, l'équipe des Avis aux navigateurs invite tous les navigateurs et autres parties intéressées à soumettre leurs commentaires et suggestions sur de possibles améliorations à apporter à ses diverses publications et services à l'adresse courriel suivante : Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca.

Transports Canada – Mesures, mises à jour et lignes directrices liées à la COVID-19

(Publication récurrente de l'avis *401/20, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 04/2020*.)

Veuillez vous référer au lien ci-dessous pour les dernières mises à jour au sujet des mesures prises par Transports Canada en matière de transport en réponse à l'évolution de la nouvelle maladie à coronavirus (la COVID-19) : https://www.tc.gc.ca/fr/initiatives/covid-19-mesures-mises-a-jour-lignes-directrices-tc.html.

Pour obtenir des conseils destinés aux voyageurs et toute autre mise à jour, veuillez consulter : Canada.ca/le-coronavirus.

Service hydrographique du Canada – Tables des marées et courants du Canada – Fin de l'impression

(Publication récurrente de l'avis *904/20, initialement publié la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 09/2020*.)

En raison de la disponibilité des *Tables des marées et des courants du Canada* en fichiers PDF consultables et imprimables sur cartes.gc.ca pour chaque volume complet ainsi que des informations supplémentaires sous différents formats (prédictions, observations en tableaux et graphiques) sur marees.gc.ca, le Service hydrographique du Canada cessera définitivement l'impression de tous les volumes des *Tables des marées et des courants du Canada* à partir de janvier 2021.

Les progrès technologiques entraînent une nouvelle ère de la navigation maritime, avec des produits numériques et électroniques. Le SHC est en train de transformer la façon dont il fournit des données et des services de qualité à ses clients, plus rapidement, pour soutenir la prise de décision.

Pour plus d'informations, consultez le site www.cartes.gc.ca.

Service hydrographique du Canada – Carte n° 1 – Fin de l'impression

(Publication récurrente de l'avis *905/20, initialement publié la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 09/2020*.)

En raison de la disponibilité de la *Carte n° 1 : Signes conventionnels, abréviations et termes* en fichiers PDF consultables et imprimables et en HTML sur cartes.gc.ca, le Service hydrographique du Canada cessera définitivement l'impression de la *Carte n° 1 : Signes conventionnels, abréviations et termes* à partir de janvier 2021.

Les progrès technologiques entraînent une nouvelle ère de la navigation maritime, avec des produits numériques et électroniques. Le SHC est en train de transformer la façon dont il fournit des données et des services de qualité à ses clients, plus rapidement, pour soutenir la prise de décision.

Pour plus d'informations, consultez le site www.cartes.gc.ca.

Service hydrographique du Canada – Avis aux navigateurs pour des changements de forme de bouées

(Publication récurrente de l'avis *906/20, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 09/2020*.)

Dans le cadre de la transformation numérique du SHC et dans le but d'économie, le SHC ne produira plus systématiquement d'Avis aux Navigateurs (AN) concernant des changements de forme de bouées seulement. Ces changements seront cependant appliqués aux cartes électroniques de navigation (CÉN) le cas échéant. Les versions papier et matricielles seront mises à jour lors du processus de Nouvelles Éditions.

Erratum : Partie 2 – Corrections aux cartes – *Avis aux navigateurs* éditions 11/2020 et 12/2020

Une erreur concernant les symboles utilisés dans les coordonnées figurant dans la partie 2 des éditions 11/2020 et 12/2020 de la publication des *Avis aux navigateurs* a récemment été identifiée.

Les navigateurs devraient remplacer le symbole de minutes (′) à la fin des coordonnées par un symbole de secondes (″).

Exemple :

4236 - Taylors Head to / à Shut-in Island - Nouvelle édition - 13-JUIL-2001 - NAD 1983
25-DÉC-2020 LNM/D. 16-OCT-2020

Porter — une profondeur de 8.3 mètres — 44°43′19.5″N 062°44′34.4″W
(Voir la Carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376083, CA476084

MPO(6309298-06)

Les fichiers des éditions 11/2020 et 12/2020 ont été mis à jour en ligne afin de refléter ces corrections.

*101/21 Service hydrographique du Canada – Cartes marines

Cartes	Titre	Échelle	Publié	Cat#	Prix
Nouvelles éditions					
4279	Bras D'Or Lake	1:60 000	2021-01-15	1	$20.00

*102/21 Service hydrographique du Canada – Cartes électroniques de navigation

Numéro CÉN S-57	Titre de la carte	L'échelle de compilation	Publié
Cartes nouvelles			
CA373500 (Edn 1.000)	Approches à/Approaches to Rivière George	1:30 000	2021-01-15
CA479261 (Edn 1.000)	La Tabatière à/to Île du Gros Mécatina (Ouest/West)	1:25 000	2021-01-15
CA479265 (Edn 1.000)	La Tabatière à/to Île du Gros Mécatina (Est/East)	1:25 000	2021-01-15
CA571001 (Edn 1.000)	Parry Passage (Part 1 of 4)	1:22 000	2021-01-26
CA571002 (Edn 1.000)	Parry Passage (Part 2 of 4)	1:22 000	2021-01-26
CA571003 (Edn 1.000)	Parry Passage (Part 3 of 4)	1:22 000	2021-01-26
CA571004 (Edn 1.000)	Parry Passage (Part 4 of 4)	1:22 000	2021-01-26

Numéro CÉN S-57	Titre de la carte	L'échelle de compilation	Publié
CA573480 (Edn 1.000)	Picton Harbour	1:3 750	2021-01-01
CA573494 (Edn 1.000)	Telegraph Narrows	1:6 000	2021-01-01
CA573543 (Edn 1.000)	Picton Bay Ports	1:3 750	2021-01-01
CA576531 (Edn 1.000)	Nain	1:1 250	2021-01-22
CA579262 (Edn 1.000)	île du Grand Rigolet	1:5 000	2021-01-15
CA670746 (Edn 1.000)	Canada Place	1:2 000	2021-01-01
CA670748 (Edn 1.000)	Deltaport	1:2 000	2021-01-01
Nouvelles éditions			
CA376272 (Edn 5.000)	Bras D'Or Lake	1:30 000	2021-01-01
CA376278 (Edn 6.000)	Bras D'Or Lake-East Bay	1:30 000	2021-01-01
CA379216 (Edn 7.000)	Iles de la Madeleine	1:75 000	2021-01-15
CA476273 (Edn 7.000)	Lennox Passage	1:20 000	2021-01-01
Cartes retirées en permanence			
CA570406	Parry Passage	Remplacé par CA571001, CA571002, CA571003, CA571004	
CA573402	Approaches to Essroc and Port Hallowell Docks - Picton	Remplacé par CA573543	
CA579223	Tête-à-la-Baleine	Remplacé par CA579262	

*103/21 Service hydrographique du Canada – Cartes marines électroniques matricielles (BSB V3)

Cartes	Titre	Échelle	Publié
Nouvelles éditions			
4279	Bras D'Or Lake	1:60 000	2021-01-22
4950	Îles de la Madeleine	1:150 000	2021-01-15

*104/21 Transports Canada – Bulletins de la sécurité des navires No. 25/2020, No. 26/2020, No. 27/2020, No. 28/2020, No. 29/2020 et No. 01/2021

Des nouveaux **Bulletins de la sécurité des navires** ont récemment été publiés sur le site web de Transports Canada à www.tc.gc.ca/bsn-ssb/.

Pour consulter ou télécharger ces bulletins, s'il vous plaît cliquez sur le lien ci-dessous :

Bulletin No. 25/2020 – Modifications de la validité des certificats médicaux maritimes dans les eaux domestiques
SGDDI No : 16981546

Bulletin No. 26/2020 – Zone de protection volontaire pour la navigation maritime sur la côte ouest de Haida Gwaii
SGDDI No : 17090930

Bulletin No. 27/2020 – Nouvelle méthode pour vérifier la validité de documents électroniques maritimes canadiens en ligne
SGDDI No : 16777546

Bulletin No. 28/2020 – Mobilité des travailleurs du secteur maritime qui sont asymptomatiques et réputés ne pas être porteurs de la COVID-19* durant la pandémie
SGDDI No : 17135077

Bulletin No. 29/2020 – Les marins australiens peuvent maintenant faire la demande de la reconnaissance de leur certificat de compétence STCW par le Canada
SGDDI No : 17029610

Bulletin No. 01/2020 – Durée maximale de la période d'embarquement et rapatriement des marins pendant la COVID-19
SGDDI No : 17152952

Inscrivez-vous au bulletin électronique pour recevoir un avis par courriel chaque fois qu'un nouveau Bulletin de la sécurité des navires est publié sur notre site web.

Contactez-nous au securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca ou 1-855-859-3123 (sans frais).

*105/21 Publication de la Garde côtière canadienne – Les éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs* : Changements pour l'année 2021

Les éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs* sont modifiées comme suit pour l'année 2021 :

- Les informations contenues dans les premières pages ont été consolidées par leurs autorités respectives.
- Les numéros des avis indiquent l'année sous forme de deux chiffres.
- Ajout de la Partie 1A, qui est consacrée aux Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires
  - Ajout d'un tableau de rappel pour les avis préliminaires dont la période de commentaires est encore ouverte
  - Séparation des avis par volume du *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume* dans l'ordre suivant :
    - Édition de l'Est : Côte de Terre-Neuve-et-Labrador, Côte de l'Atlantique et Eaux intérieures
    - Édition de l'Ouest : Eaux intérieures et Côte du Pacifique
  - Une section pour les « Autres avis (T) & (P) » sera ajoutée à la fin de cette partie, si nécessaire.
  - Chaque volume commence par les avis temporaires applicables, suivi par les avis préliminaires.
  - Les avis préliminaires sont répertoriés sous le contact approprié pour la soumission des commentaires, c'est-à-dire que les informations concernant la soumission des commentaires ne sont plus incluses pour chaque avis préliminaire.

*106/21 Publication de la Garde côtière canadienne – *Sommaire mensuel des avis temporaires et préliminaires* : Changements pour l'année 2021

Le *Sommaire mensuel des avis temporaires et préliminaires* a été modifié comme suit pour l'année 2021 :

- L'Index des avis (T) & (P) a été remplacé par une table des matières classique.
- Les numéros des avis indiquent l'année sous forme de deux chiffres.
- La publication est divisée par volume du *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume* dans l'ordre suivant : Côte de Terre-Neuve-et-Labrador, Côte de l'Atlantique, Eaux intérieures et Côte du Pacifique.
- Il y a une section pour les « Autres avis (T) & (P) » à la fin de la publication.
- Chaque section commence par les avis temporaires applicables, suivi par les avis préliminaires.
- Les avis préliminaires sont répertoriés sous le contact approprié pour la soumission des commentaires, c'est-à-dire que les informations concernant la soumission des commentaires ne sont plus incluses pour chaque avis préliminaire.

*107/21 Côte ouest de l'archipel Haida Gwaii – Zone de protection volontaire pour le transport

Référence : Avis *1005/20 est annulé.

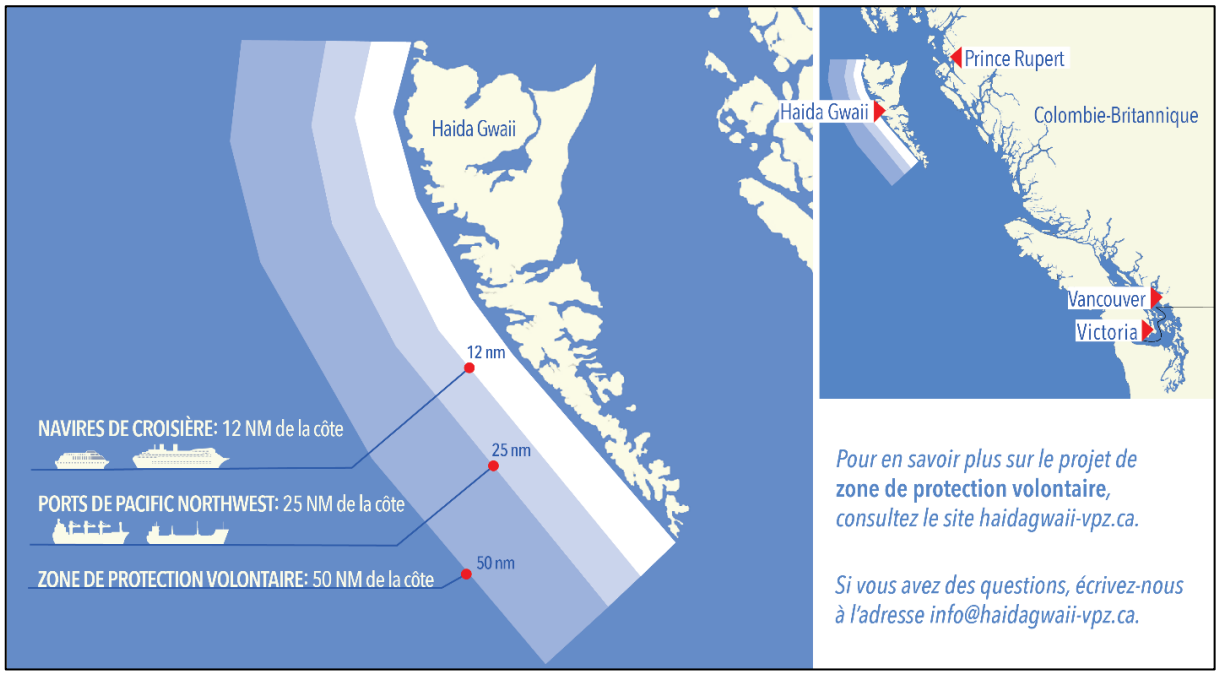

Mise à l'essai d'une zone de protection volontaire pour le transport sur la côte ouest de l'archipel Haida Gwaii (anciennement appelés les îles de la Reine-Charlotte)

L'isolement, le littoral accidenté, les conditions météorologiques et de navigation en mer changeantes et le riche patrimoine écologique et culturel rendent l'archipel Haida Gwaii vulnérable à la possible pollution causée par les défectuosités en mer et les accidents maritimes. Le fait d'accroître la distance qui sépare les bâtiments de la côte peut augmenter le temps disponible pour régler les problèmes de propulsion, de direction ou de nature autre et la probabilité qu'un remorqueur soit en mesure d'intervenir auprès d'un bâtiment en panne ou à la dérive. Cela réduit également le risque d'échouement et de déversement d'hydrocarbures.

Une zone de protection volontaire pour le transport sur la côte ouest de l'archipel Haida Gwaii sera instaurée du 1er septembre 2020 au 31 octobre 2021 dans le cadre d'un essai. Dans cette zone, les bâtiments commerciaux de 500 tonneaux (jauge brute) ou plus doivent se trouver à au moins 50 mille marins de la côte lorsqu'ils transitent le long de la côte ouest de l'archipel Haida Gwaii, à quelques exemptions près :

- Les navires de croisières doivent rester à au moins 12 mille marins de la côte;
- Les bâtiments qui transitent entre les ports de Pacific Northwest (Washington, Alaska, Colombie-Britannique) doivent rester à au moins 25 mille marins de la côte;
- Les remorqueurs et les barges (poussage et remorquage) n'ont pas de distance minimale à respecter;
- Les bateaux de pêche n'ont pas de distance minimale à respecter.

Voici les coordonnées de la zone de protection volontaire pour le transport :

54º 18.108'N	134º 30.432'W
53º 44.036'N	134º 32.677'W
53º 11.118'N	134º 16.412'W
52º 18.483'N	133º 20.917'W
51º 24.590'N	132º 04.081'W
51º 56.158'N	131º 01.830'W
54º 15.436'N	133º 04.788'W

Les bâtiments doivent respecter ces distances de façon volontaire et seulement si elles ne mettent pas en danger la sécurité de la navigation, du bâtiment, des personnes à bord et de la cargaison.

(NW-P-1085-20)

*108/21 Liverpool Bay – Changement de caratéristique de racon

Carte de référence : 7664

La caractéristique de racon de l'aide non lumineuse suivante a changée de Mo Z (– – • •) à Mo G (– – •) :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Relief Islet	4609	70° 08' 45.0"N 130° 49' 30.0"W

(A2020-010)

Partie 1A : Avis temporaires et préliminaires

Rappel – Période de commentaires pour les avis préliminaires actifs

Aucun avis applicable pour cette édition.

Eaux intérieures

Aucun avis applicable pour cette édition.

Côte du Pacifique

Aucun avis applicable pour cette édition.

Partie 2 : Corrections aux cartes

3493 - Vancouver Harbour Western Portion/Partie Ouest - Nouvelle édition - 15-NOV-2019 - WGS84
29-JANV-2021 LNM/D. 29-DÉC-2020

Coller l'annexe graphique 49°18′45.0″N 123°08′00.0″W
Télécharger l'annexe graphique - https://www.notmar.gc.ca/chsftp/patches/3493_6204395_1_202101071529.pdf
LF(392.7) MPO(6204395-01)

Coller l'annexe graphique 49°19′00.0″N 123°09′00.0″W
Télécharger l'annexe graphique - https://www.notmar.gc.ca/chsftp/patches/3493_6204395_2_202101071527.pdf
MPO(6204395-02)

3673 - Clayoquot Sound, Tofino Inlet to/à Millar Channel - Carte nouvelle - 01-DÉC-1995 - NAD 1983
01-JANV-2021 LNM/D. 03-JUIL-2020

Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 0.3 mètre 49°16′38.4″N 126°04′12.8″W
(Voir la Carte n° 1, K11)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470342
MPO(6204409-10)

3674 - Marktosis - Carte nouvelle - 01-DÉC-1995 - NAD 1983
01-JANV-2021 LNM/D. 15-NOV-2019

Rayer la profondeur de 0.4 mètre 49°16′25.5″N 126°03′55.7″W
(Voir la Carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570094
MPO(6204409-01)

Rayer la profondeur de 0.8 mètre 49°16′16.9″N 126°04′27.1″W
(Voir la Carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570094
MPO(6204409-02)

Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 0.8 mètre 49°16′17.1″N 126°04′27.5″W
(Voir la Carte n° 1, K11)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570094
MPO(6204409-03)

Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 0.5 mètre 49°16′38.0″N 126°04′12.6″W
(Voir la Carte n° 1, K11)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570094
MPO(6204409-04)

Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 0.1 mètre 49°16′38.6″N 126°04′13.1″W
(Voir la Carte n° 1, K11)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570094
MPO(6204409-05)

Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 0.1 mètre 49°16′24.4″N 126°04′00.0″W
(Voir la Carte n° 1, K11)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570094
MPO(6204409-06)

Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 0.3 mètre 49°16′25.6″N 126°03′55.8″W
(Voir la Carte n° 1, K11)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570094
MPO(6204409-07)

Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 1.7 mètre (Voir la Carte n° 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570094	49°16′28.8″N 126°03′54.4″W
		MPO(6204409-08)
Porter	une profondeur de 1.7 mètre (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570094	49°16′42.3″N 126°03′59.8″W
		MPO(6204409-09)
Porter	une profondeur de 1.1 mètre (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570094	49°16′48.1″N 126°04′12.2″W
		MPO(6204409-11)
Rayer	la profondeur de 1.8 mètre (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570094	49°16′38.9″N 126°04′13.0″W
		MPO(6204409-12)

3955 - Porpoise Harbour, Ridley Island and Approaches/et les Approches - Nouvelle édition - 21-FÉVR-2014 - WGS84
08-JANV-2021 LNM/D. 25-DÉC-2020

Coller	l'annexe graphique Télécharger l'annexe graphique - https://www.notmar.gc.ca/chsftp/patches/3955_6204403_1_202012091841.pdf	54°12′00.0″N 130°18′00.0″W
		MPO(6204403-01)
Porter	une bouée charpente de bâbord verte, marquée D31 (Voir la Carte n° 1, Qg) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470315, CA570125	54°13′50.0″N 130°18′13.0″W
		(P2020058) MPO(6204407-01)

3956 - Malacca Passage to/à Bell Passage - Nouvelle édition - 13-JANV-2017 - WGS84
08-JANV-2021 LNM/D. 25-DÉC-2020

Porter	une bouée charpente de bâbord verte, marquée D31 (Voir la Carte n° 1, Qg) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470315, CA570125	54°13′50.0″N 130°18′13.0″W
		(P2020058) MPO(6204407-01)

3957 - Approaches to/Approches à Prince Rupert Harbour - Nouvelle édition - 07-OCT-2016 - WGS84
08-JANV-2021 LNM/D. 25-DÉC-2020

Porter	une bouée charpente de bâbord verte, marquée D31 (Voir la Carte n° 1, Qg) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470315, CA570125	54°13′50.0″N 130°18′13.0″W
		(P2020058) MPO(6204407-01)

3958 - Prince Rupert Harbour - Nouvelle édition - 13-DÉC-2013 - WGS84
08-JANV-2021 LNM/D. 25-DÉC-2020

Porter	une bouée charpente de bâbord verte, marquée D31 (Voir la Carte n° 1, Qg) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470315, CA570125	54°13′50.0″N 130°18′13.0″W
		(P2020058) MPO(6204407-01)

Partie 3 : Corrections aux Aides radio à la navigation maritime

*113/21 Aides radio à la navigation maritime 2021 (Atlantique, Saint-Laurent, Grands Lacs, Lac Winnipeg, Arctique et Pacifique)

Page 2-34

MODIFIER COMME SUIT :

Tableau 2-17 - SCTM Prince Rupert/VAJ - Communications navire/terre

Sites situés à	Voies	Fréquences		Remarques
		d'émission	de réception	
…	…	…	…	…
Kitimat 54°03'20"N 128°37'51"W	C11 C16 C83A	-	-	Le site sera relocalisé en permanence sur l'Île Maitland en 2021. Ce site est actuellement en attente et non surveillé pendant que le site de l'Île Maitland subit des tests opérationnels.
Île Maitland 53°44'05"N 128°56'18"W	C11 C16 C83A	-	-	Ce site est en mode de test opérationnel. La mise en service officielle du site sera annoncée dans l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.
Île Porcher 53°55'04"N 130°21'00"W	C11 C16 C83A	-	-	Ce site est en mode de test opérationnel. La mise en service officielle du site sera annoncée dans l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.
Klemtu 52°34'45"N 128°33'45"W	C11 C16 C70 C83A C84	-	-	Service de radiogoniométrie par VHF disponible.

Page 2-37

AJOUTER COMME SUIT :

Tableau 2-18 - SCTM Prince Rupert/VAJ - Diffusions

Heure HNP	Site	Fréquence ou voie	Contenus
…	…	…	…
Continu	Mont Hays Mont Dent Passage Rose Kitimat* Île Maitland**	C21B	…
	…	…	

Page 2-38

AJOUTER LE SUIVANT À LA FIN DU TABLEAU 2-18 :

* Le site de Kitimat sera relocalisé en permanence sur l'Île Maitland en 2021. Le RMC de Kitimat est en attente et non transmettant pendant que le site de l'Île Maitland subit des tests opérationnels.

** Le site de l'Île Maitland est en mode de test opérationnel.

Page 3-8

AJOUTER COMME SUIT :

3.5.6 Comptes rendus inhabituels

Conformément au Règlement sur les zones de services de trafic maritime, un rapport indiquant le nom du navire, sa position et une description de l'incident doit être fait avant que le navire ne fasse route, dès que le capitaine a connaissance de l'une ou l'autre des situations suivantes :

a) toute existence à bord du navire d'un incendie;
b) l'implication du navire dans un abordage, échouement ou talonnage;
c) toute défectuosité, de la coque du navire, des appareils de propulsion principale, des appareils à gouverner, du radar, compas, équipement de radiocommunications, ancres ou câbles;
d) tout déversement ou menace de déversement de polluant par le navire, dans l'eau;
e) la vue d'un autre navire qui semble désemparé;
f) tout obstacle à la navigation;
g) toute aide à la navigation défectueuse, endommagée, manquante ou déplacée;
h) la présence de tout polluant dans l'eau;
i) la présence d'un navire qui pourrait entraver le mouvement d'autres navires;
j) toutes conditions météorologiques ou tout état des glaces défavorables qui pourraient nuire à la sécurité de la navigation.

Ce qui suit est également demandé :

k) signaler toute personne ou tout membre d'équipage à bord gravement malade ou présentant des symptômes de COVID-19.

Notes : Les éléments f), g) et h) ne sont pas requis si les renseignements ont déjà été promulgués dans un avertissement de navigation.

Page 3-14

AJOUTER COMME SUIT :

3.8 Exigences du rapport d'information préalable à l'arrivée

Un compte rendu doit être fait lorsqu'un changement important se produit dans les renseignements fournis dans tout compte rendu fait conformément aux exigences du rapport d'information préalable à l'arrivé.

Page 3-15

MODIFIER COMME SUIT POUR LA SECTION 3.8.1 :

Ce qui suit est également demandé :

i. la date d'expiration du Certificat de gestion de la sécurité ISM;
ii. l'Attestation de conformité ISM;
iii. le certificat de la Convention internationale de 2001 sur la responsabilité civil pour les dommages dû à la pollution par les hydrocarbures de soute (connu comme un certificat sous le régime de la Convention sur les hydrocarbures de soute s'il y en a un démis à l'égard du navire);
iv. Certificat d'assurance ou autre garantie financière relative à la responsabilité en cas d'enlèvement d'épaves; et,
v. signaler toute personne ou tout membre d'équipage à bord gravement malade ou présentant des symptômes de COVID-19.

Page 3-16

MODIFIER COMME SUIT POUR LA SECTION 3.8.2 :

Ce qui suit est également demandé :

i. la date d'expiration du Certificat de gestion de la sécurité ISM;
ii. l'Attestation de conformité ISM;
iii. le certificat de la Convention internationale de 2001 sur la responsabilité civil pour les dommages dû à la pollution par les hydrocarbures de soute (connu comme un certificat sous le régime de la Convention sur les hydrocarbures de soute s'il y en a un démis à l'égard du navire);
iv. Certificat d'assurance ou autre garantie financière relative à la responsabilité en cas d'enlèvement d'épaves; et,
v. signaler toute personne ou tout membre d'équipage à bord gravement malade ou présentant des symptômes de COVID-19.

Page 3-19

MODIFIER COMME SUIT :

3.8.3.7 Autres situations

Un rapport de position (RP) doit être produit avec les indicatifs A, B, et C ou D, E, F, S et X dès que possible une fois que le capitaine du bâtiment est au courant de l'une ou l'autre des circonstances ci-après :

a) un autre bâtiment est apparemment en difficulté;
b) il y a un obstacle à la navigation;
c) une aide à la navigation ne fonctionne pas de manière appropriée, est endommagée, n'est plus à sa position ou est manquante;
d) les conditions de glace ou les conditions climatiques compromettent la sécurité de la navigation;
e) un polluant est présent dans l'eau; et,
f) signaler toute personne ou tout membre d'équipage à bord gravement malade ou présentant des symptômes de COVID-19.

Partie 4 : Corrections aux Instructions nautiques et aux Guides nautiques

Aucune correction pour cette partie.

Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume

Les modifications sont surlignées et les suppressions sont ~~rayées~~. Pour des renseignements généraux sur les Livres des feux et spécifiques aux régions, cliquez sur les liens suivants : côte de Terre-Neuve-et-Labrador, côte de l'Atlantique, Eaux intérieures et côte du Pacifique.

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au-dessus de l'eau	Portée Nominale	Description ----- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume

CÔTE DU PACIFIQUE

VANCOUVER HARBOUR (LF 385.5 – 416.5)

392.6	Pont Lions Gate – Feu à secteurs entrant	Travée centrale, côté W. 49 18 55.4 123 08 19.4	F	R W G	.....	63.5	4	Sur le pont.	Propriété de l'Administration portuaire de Vancouver Fraser. Rouge de 107° à 108°; Al RW de 108° à 109°; blanc de 109° à 113°; Al GW de 113° à 114°; vert de 114° à 116°. En opération 24 h. À longueur d'année. **Carte:3493** **Éd. 01/21 (P20-054)**
392.7	Pont Lions Gate, Sud-Ouest – Aileron de passerelle entrant	Travée Sud, côté W. 49 18 53.4 123 08 21.2	Iso	Y	1s	61.5	2	Sur le pont.	Propriété de l'Administration portuaire de Vancouver Fraser. En opération 24 h. À longueur d'année. **Carte:3493** **Éd. 01/21 (P20-050)**
392.8	Pont Lions Gate, Nord-Ouest – Aileron de passerelle entrant	Travée Nord, côté W. 49 18 57.4 123 08 17.6	Iso	Y	1s	61.4	2	Sur le pont.	Propriété de l'Administration portuaire de Vancouver Fraser. En opération 24 h. À longueur d'année. **Carte:3493** **Éd. 01/21 (P20-051)**
393.5	Pont Lions Gate – Feu à secteurs sortant	Travée centrale, côté E. 49 18 55.1 123 08 18.7	F	R W G	.....	63.7	4	Sur le pont.	Propriété de l'Administration portuaire de Vancouver Fraser. Vert de 300° à 302°; Al GW de 302° à 303°; blanc de 303° à 307°; Al RW de 307° à 308°; rouge de 308° à 310°. En opération 24 h. À longueur d'année. **Carte:3493** **Éd. 01/21 (P20-055)**
393.6	Pont Lions Gate, Sud-Est – Aileron de passerelle sortant	Travée Sud, côté E. 49 18 53.2 123 08 20.5	Iso	Y	1s	61.6	2	Sur le pont.	Propriété de l'Administration portuaire de Vancouver Fraser. En opération 24 h. À longueur d'année. **Carte:3493** **Éd. 01/21 (P20-052)**
393.7	Pont Lions Gate, Nord-Est – Aileron de passerelle sortant	Travée Nord, côté E. 49 18 57.1 123 08 16.9	Iso	Y	1s	61.4	2	Sur le pont.	Propriété de l'Administration portuaire de Vancouver Fraser. En opération 24 h. À longueur d'année. **Carte:3493** **Éd. 01/21 (P20-053)**

Rapport d'information maritime et formulaire de suggestion

Nom du navire ou de l'expéditeur : ..... Date : .....

Adresse de l'expéditeur : .....
Numéro Rue

Ville : ..... Prov. / État : ..... Code postal / Code ZIP : .....

Tél. / Téléc. / Courriel de l'expéditeur : .....

Date de l'observation : ..... Heure (UTC) : .....

Position géographique : .....

Coordonnées de la position : Lat : ..... Long : .....

Méthode de positionnement : ☐ DGPS ☐ GPS avec WAAS ☐ GPS ☐ Radar ☐ Autre

Niveau de référence horizontal utilisé : ☐ WGS84 ☐ NAD27 ☐ Autre

Estimation du degré de précision de la position : .....

n° de la carte : ..... Niveau de référence horizontal : ☐ NAD83 ☐ NAD27

Édition de la carte : ..... Dernière correction appliquée : .....

Publications en cause (mentionner l'édition et le numéro de la page) : .....

*****Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires) : .....

Les navigateurs sont priés d'aviser les autorités responsables quand des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation sont découverts, des changements sont observés des aides à la navigation, ou des corrections aux publications sont vues pour être nécessaires.

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports devraient être transmis au centre de Services de communications et de trafic maritimes (SCTM) le plus proche et confirmés par écrit à une des adresses suivantes :

Chef, Avis aux navigateurs
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Montréal QC H2Y 2E7
Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou la publication du *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*.

OU

Directeur général, Service hydrographique du Canada & services océanographiques.
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa ON K1A 0E6
CHSinfo@dfo-mpo.gc.ca

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, ou lorsque des corrections aux *Instructions nautiques* semblent être nécessaires.

Si vous avez des questions générales sur les programmes ou des services de la Garde côtière canadienne, s'il vous plaît envoyez un courriel à l'adresse suivante : info@dfo-mpo.gc.ca